



**PROCES VERBAL**

**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA**

**SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE,**

**LE 5 AVRIL 2016**

M. Yves Chauvin, Président de la Société Hippique Française, ouvre la séance à 10h30.

Il propose de constituer le Bureau composé de lui-même, Président, de M. Jacques Lavernat, Trésorier et de M. Arnaud Evain Secrétaire.

La proposition étant approuvée à l'unanimité, M. Yves Chauvin déclare ouverte l'Assemblée Générale 2016.

M. Yves Chauvin, propose à l'Assemblée d'avoir une pensée pour Germain Levallois, disparu récemment. Germain Levallois était un de ces quelques grands éleveurs et marchands qui vont marquer pour toujours l'élevage du cheval de sport français.

Sa renommée a dépassé largement nos frontières, et le sang de son élevage normand est présent dans les meilleures origines des chevaux de sport européens.

Le rayonnement actuel du cheval de Selle français lui doit énormément ; Il est en outre l'homme de deux chefs de race incontournables, Le Tôt de Semilly et son fils, le Champion du Monde Diamant de Semilly, actuel meilleur étalon au Monde selon les classements de la WBFSH.

Germain était présent chaque année à la Grande semaine de Fontainebleau où ses chevaux ont de nombreuses fois été Elite ou champion de leur catégorie ces 10 dernières années.

Son immense compétence était doublée d'une très grande modestie.

Par bonheur, son flambeau a été repris par ses deux fils, Eric, le cavalier international de Le Tôt et de Diamant, qui a créé son propre élevage au Haras de Beaufour, et Richard qui a repris et développer l'élevage familial de Semilly.

M. Yves Chauvin demande aussi d'avoir une pensée pour deux autres personnes qui nous ont quittées en 2015 : Michel Bellon dont la très grande implication pour la SHF en tant que juge est à saluer, et Pierre Leconte qui a développé le très bon élevage de la Lande

## **I – Rapport moral de l'année 2015**

### **1.1 L'environnement économique et législatif**

M. Yves Chauvin déplore le contexte économique difficile. Les coûts de production et de valorisation sont toujours très élevés. L'importation de chevaux et poneys à bas prix sur le territoire national se développe. Certains pays comme l'Irlande encouragent cette tendance par des aides financières incitatives

A ce tableau économique morose, il faut ajouter un environnement fiscal peu favorable pour les professionnels à cause de l'augmentation des taux de la TVA.

L'environnement sociétal est également peu rassurant. L'implication de la Société Hippique Française dans le dossier du Bien-être animal est un devoir et une nécessité. Pour autant, l'évolution des mentalités par rapport à l'utilisation du cheval peut laisser perplexe.

Face à ce tableau assez sombre, il y a heureusement des éléments de satisfaction. L'amélioration de l'activité commerciale en est une.

Sur l'ensemble des finales nationales, un véritable regain d'activité est constaté dans ce sens. Les principaux marchands de chevaux ont été très actifs. Même s'il est toujours difficile d'avoir des chiffres précis sur des transactions de gré à gré, les retours des cavaliers et éleveurs sont encourageants.

Les performances de la France et de l'élevage français au niveau mondial sont aussi très encourageantes.

Le nombre de Champions ou vice-champion d'Europe à titre individuel ou par équipe dans les disciplines du CSO, Complet, Endurance, chevaux ou poneys issus des élevages français, montre le haut niveau des performances atteintes cette année.

En CSO Ryan des Hayettes, vice-champion d'Europe individuel, Quickly de Kreisker, meilleur étalon performant dans les classements de la WBFSF, Paille de la Roque, gagnante de la Finale Coupe du Monde 2015, sans oublier des chevaux comme Quartz Rouge ou Qlassic Bois Margot.

En CCE, le podium des Championnats d'Europe était 100% issu de l'élevage français avec Takinou d'Hulm sous la selle de Michael Jung, Opgun Louvo avec Sandra Auffarth et Qing de Briot et Thibault Valette.

En endurance également, les trois premières places du Championnat d'Europe sont revenues à l'élevage français avec Ajayeb, Laiza de Jalima et Secret de mon Cœur.

Enfin en CSO poneys le Champion d'Europe Shamrock du Gite a été sacré Champion d'Europe de CSO et Podeenagh Aluinn Vice-Champion d'Europe de CCE.

M. Yves Chauvin remercie et félicite le travail de leurs éleveurs. Il ajoute que le rôle de la SHF est de les accompagner dans cette recherche permanente de l'excellence.

Dans cet environnement difficile, les actions de la SHF se sont développées dans 4 directions majeures.

- La recherche de financement pérenne
- Le renforcement de la structuration de la filière
- Le développement des circuits d'élevage
- Le soutien à la commercialisation
- 

## 1.2 Financement de la filière

Aucun projet et aucune action durable ne peuvent être entrepris sans un financement dans la durée.

Les ressources de la filière reposent sur ses adhérents, sur les engagements en épreuves, et sur les aides provenant de l'Etat et de la filière course.

- Les aides de l'Etat :

Depuis maintenant trois années (2013) l'aide de l'Etat consiste à un soutien à l'organisation des épreuves et non plus un encouragement direct aux dotations.

Sur le circuit des concours d'élevage, la contribution de l'Etat est de 400 K€. Elle était de plus de 3 millions il y a 10 ans, couvrant à la fois la PACE, les concours de modèle et allures mais aussi la PAN abandonnée depuis. Cette baisse n'a jamais été compensée.

Sur le circuit de valorisation, la contribution de l'Etat s'élève à 1,0 M€ en 2015. Elle était de 2,4 M€ il y a 10 ans. Sa diminution progressive a été compensée par le Fonds Eperon.

- Le Fonds Eperon :

Il existe depuis toujours une solidarité entre les filières Courses et Sport. Elle s'opère à travers le Fonds Eperon. Cependant les Courses doivent faire face à un recul des recettes du PMU et doivent engager des réformes profondes.

Le volet Fonds Eperon 2 avait été mis en place en 2011 spécifiquement pour aider le circuit de valorisation de la SHF.

Son montant initial était de 3M €. Il a été réduit progressivement pour être intégré au Fonds Eperon 1 qui regroupe tous les projets de la filière sport.

Le Fonds Eperon 2 ne représentait plus que 1M€ en 2015 et sera de 500K€ en 2016.

Le budget global 2015 d'encouragement à l'élevage était de 1,25M€ financé par le Fonds Eperon à hauteur de 800K€ et, indirectement, par l'aide du Ministère à l'organisation de 450 K€.

La dotation budgétaire globale affectée à la valorisation était de 4,7M€ dont 2,7M€ provenant du Fonds Eperon, 1M€ provenant indirectement du Ministère via l'aide à l'organisation, et 1M€ sur Fonds propre.

Le budget des actions financées par le Fonds Eperon s'élevait à 1M€.

L'incertitude sur la pérennité des sources de financement, et les besoins d'accompagnement financier de la filière dans ses projets de développement ont amené la SHF à chercher de nouvelles recettes.

Un Fonds Equitation de 17 M€ a été mis en place par l'Etat en 2014 sur le même schéma que le Fonds Eperon. Il consiste à un renoncement de l'Etat sur une partie de sa quote-part sur les enjeux du PMU.

M. Yves Chauvin présente les nombreuses actions engagées auprès des Sociétés de course, du Sénat et de l'Assemblée nationale pour pérenniser le Fonds Equitation et l'utiliser au profit de la filière élevage. Il a rencontré à trois reprises les conseillers techniques des Cabinets du Ministère du Budget et du Ministère de l'Agriculture. M. Yves Chauvin remercie M. Gérard Rameix pour son implication sur ce dossier.

Les différentes démarches ont permis d'assurer le maintien du Fonds Equitation. Cependant, l'ensemble du Fonds a été affecté à la FFE.

Dans cet arbitrage, la filière Elevage est véritablement lésée et on peut regretter le manque de solidarité au sein de la filière entre l'élevage et la consommation d'équitation.

M. Yves Chauvin rappelle que, contrairement à d'autres organisations, la SHF est présente pour accompagner les éleveurs à valoriser et commercialiser leur production. Elle n'est pas dans une logique de consommation d'équitation qui demande à ses utilisateurs de payer pour pratiquer leur loisir sportif.

M. Yves Chauvin indique que la pérennité des financements est cruciale pour la SHF et la filière. Les discussions avec Etat et les Sociétés mères des Courses vont continuer afin que l'Elevage soit enfin pris en compte.

### 1.3 Le renforcement de la structuration de la filière élevage

Cette démarche de structuration de la filière élevage a été présente tout au long de l'année 2015. L'ensemble des actions de la SHF ont été menées dans le sens de l'intérêt collectif le plus large.

Sur le terrain, cette stratégie s'est concrétisée en autres par les actions suivantes :

Durant la Grande semaine de Fontainebleau, le stand de la SHF est devenu le stand de toute la filière élevage. Il a accueilli les associations nationales de race mais aussi toutes les associations régionales d'éleveurs.

La même démarche a été entreprise sur toutes les opérations de promotion de la filière, à la fois sur les autres finales nationales, mais aussi sur les autres grands événements d'équitation en France (EquitaLyon, Mondial du Lion, CSIO La Baule) ou à l'étranger (Salon de Pékin).

Le soutien aux régions s'inscrit aussi dans cette logique. La SHF a accompagné les associations régionales dans la mise en place d'actions concrètes au service des éleveurs. Elles concernent à la fois :

- l'encadrement des concours et épreuves d'élevage,
- les actions commerciales
- les formations,
- la promotion de la filière sur des événements majeurs en région

Des chargés de mission en région ont été mis en place pour accompagner ces actions. L'IFCE nous en a détaché trois à ce jour, en Pays de la Loire, en Poitou Charentes et en Rhône Alpes. L'objectif commun avec l'IFCE est d'étendre ce réseau en 2016.

Société Hippique Française

83/85 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris – tél. : 01 53 59 31 31 – fax : 01 53 59 31 30

site : [www.shf.eu](http://www.shf.eu) – email : [shf.services@shf.eu](mailto:shf.services@shf.eu)

Reconnue d'utilité publique



L'élaboration du tableau de bord budgétaire qui permet de répartir l'enveloppe du Fonds Eperon pour financer les actions entre les différentes ANR est également un exercice qui donne une cohérence à l'ensemble de notre filière.

Enfin, la SHF a représenté la filière dans des organes ou groupes de travail transversaux comme le Comité filière, le GESCA, le Comité Sire, Les Conseils scientifiques et de formation de l'IFCE, le Comité stratégique de l'UNIC, le réseau d'épidémiologie-surveillance, le RESPE, et bien sûr auprès du Ministère de l'Agriculture et du Fonds Eperon.

M. Yves Chauvin a siégé aux réunions du Conseil d'administration de l'IFCE et aux différents groupes de travail portant sur son évolution.

#### 1.4 Commission Elevage

Présenté par M. Pascal Cadiou, Président de la Commission Elevage

##### a) Les circuits des Concours d'élevage

La participation sur les concours d'élevage a été en recul sensible. Les engagements 2015 ont été de 6639 soit un repli de 2%.

Dans la catégorie 3 ans Endurance, les effectifs ont progressé de 13% même s'ils restent encore faibles (155 engagés).

En revanche, la participation sur les concours de 3 ans Sport est en recul de 5% par rapport à 2014, avec un effectif total de 1662 pour les 3 ans montés et 745 pour les 3 ans non montés.

Une réflexion doit être engagée pour maintenir l'attractivité de ces concours. Le regroupement des concours locaux et régionaux est une piste déjà développée dans certaines régions.

La participation dans les concours de poulinières s'élève à 3064 inscrits. Cette progression de +300 vs 2014 est essentiellement due au schéma d'encouragement de la prime PACE.

##### b) L'enveloppe globale distribuée

Elle s'élève à 1 129 K€ dont :

- Modèle et allures : 315 K€
- Pace Sport : 674 K€
- Pace Poneys : 117 K€
- Pace Endurance : 41 K€
- Loisir : 23 K€

##### c) L'unité de point PACE 2015

Elle a été calculée sur un schéma identique à 2014 soit :

- Pace Sport : 160 € pour 1447 poulinières primées
- Pace Anglo-arabe : 210 € pour 44 poulinières
- Pace poneys : 125 € pour 315 poulinières

Des réflexions ont été menées pour revoir le calcul de répartition de l'enveloppe PACE 2016 entre les différentes ANR. Il serait basé sur le nombre de points PACE attribués en 2015.

Il est rappelé que la répartition de l'enveloppe PACE dédiée aux studbooks relève de la politique de chaque ANR.

##### d) Les actions : captation photo vidéo sur les concours régionaux de 2-3 ans SF

Afin d'assurer une meilleure promotion des chevaux d'élevage, des captations photos et vidéos ont été réalisées par un prestataire extérieur pour le compte de la SHF sur les 11 principaux concours régionaux SF de 3 ans.

Sur les autres concours régionaux, une aide a été apportée aux organisateurs pour favoriser la captation d'images.

Une banque de données d'images s'est ainsi constituée.

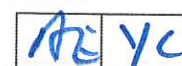
Les retombées ont été positives. Cette action a favorisé des ventes.

Société Hippique Française

83/85 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris – tél. : 01 53 59 31 31 – fax : 01 53 59 31 30

site : [www.shf.eu](http://www.shf.eu) – email : [shf.services@shf.eu](mailto:shf.services@shf.eu)

Reconnue d'utilité publique



## 1.5 Commission Valorisation

Présenté par M. Yves Chauvin en l'absence de Mme Danièle Mars sa Présidente.

### a) Les circuits des épreuves d'élevage

Le nombre de concours (1218) et le nombre d'épreuves (10 227) organisés en 2015 sont stables par rapport à 2014.

Le nombre de chevaux ayant participé aux circuits (19 620) est en recul de 3%. Ce chiffre est à comparer à la baisse des naissances de 2% sur les périodes 2009-2011 vs 2008-2010 sur les races SF, AA, AR et poneys.

La baisse globale provient essentiellement des disciplines du CSO (13548 chevaux soit -4%) et du CCE (1331 soit -6%).

Cette dernière discipline doit faire l'objet d'un véritable plan de relance. Il commencera dès 2016 par un programme d'audit national des terrains de concours afin que des sites d'excellence soient proposés sur tout le territoire national.

Les baisses du CSO et du CCE sont partiellement compensées par la hausse constatée en Endurance (2120 chevaux soit +3%), en épreuves Poneys (1388 soit +3 %) et en attelage (306 soit +10%).

Le nombre d'engagés est de 130 245 soit -6% vs 2014. Cette baisse provient à la fois de la diminution du nombre de chevaux sur le circuit, mais aussi à l'effet de mesures règlementaires prises sur les épreuves de CSO 5 ans cycle classique. En effet, le nombre de tours avant la Finale nationale a été limité à 18 soit de 2 de moins qu'en 2014.

Le circuit a concerné 10 000 cavaliers, 13 000 propriétaires.

### b) Les Finales nationales

Le nombre d'engagés sur le Sologn'Pony 482 est en légère hausse +4% par rapport à l'année dernière. L'événement est passé de 3 à 4 jours afin de gérer au mieux l'augmentation régulière de la participation.

La Grande semaine de Fontainebleau a retrouvé son schéma initial avec les cycles libres le 1<sup>er</sup> week-end.

La semaine des cycles classiques a été raccourcie à 6 jours, soit un de moins, afin de rendre le programme plus dense et donc plus attractif.

1475 chevaux ont été engagés soit une stabilité par rapport à 2014.

Le plan d'aménagement du village a été repensé et semble répondre aux attentes du public.

La Grande semaine de Pompadour, avec 306 engagés, a enregistré une baisse de la fréquentation de 20%. Ce recul est liée à la fois aux Championnat d'Europe qui avaient lieu à la même période en Ecosse, et à la perte du Championnat de France des 7 ans transféré à Lamotte Beuvron.

Un effort devra être fait en 2016 pour redynamiser l'événement.

Le nombre d'engagés à la Grande semaine de Saumur est stable avec 223 engagés. La bonne coordination avec les autres concours organisés pendant l'événement, les Finales nationales de France Dressage et le CDI\*\*\*, a donné une vraie cohérence à l'événement autour du dressage.

Les Finales d'Uzès ont enregistrées encore une fois une forte participation (658 engagés), ce qui confirme sa position de 2<sup>ème</sup> finale de la SHF.

Cet événement confirme son succès commercial : 150 chevaux ont été vendus ferme à un prix moyen de 28K€. Certains ont été vendus avant le début des compétitions.

Beaucoup de chevaux vendus à des clients des pays du Golfe resteront à l'entraînement en France.

Une étude a évalué l'impact économique de la Finale à 10M€.

Enfin les Finales nationales d'attelage qui se déroule sur le magnifique terrain du Grand parc de Compiègne, ont enregistré une hausse de plus de 30% avec 105 engagés. Ces Finales regroupent 3 catégories, les chevaux de sang, les chevaux de trait et les poneys.

## c) Les Formations de cavaliers

Sur l'année 2015, d'importantes actions de formation de cavaliers valorisateurs de jeunes chevaux ont été développées.

Animés par Laurent Elias, les stages de cavaliers de CSO se sont déroulés sur 2 sessions de 2 jours et une séance de coaching lors d'un concours jeunes chevaux.

Ils ont été organisés sur 9 sites. Ils ont concerné 111 cavaliers et 150 chevaux.

Compte tenu de leur accueil très favorable, ils ont été reconduits en 2016 avec l'intégration de Gilles de Balanda en renfort de l'équipe d'animation.

Des formations ont également été dispensées pour les cavaliers de jeunes chevaux de CCE, à Saumur et Sandillon, avec Laurent Bousquet et Bertrand Poisson. Jean Luc Force est venu renforcer l'équipe en 2016.

## 1.6 Commission Commercialisation

Présentée par son Président, M. Philippe Lemaistre.

## a) SHF market

Bilan 2015 :

- Utilisateurs du site en 2015 :
- 103 000 utilisateurs,
- 1 800 000 pages vues,
- Entre 700 et 1 500 visites par jour,
- 15% des connexions en provenance de l'étranger,
- 3 200 chevaux passés sur le site en 2015,
- 700 chevaux et poneys vendus depuis début 2015,
- Ouvert aux chevaux de 2 et 3 ans depuis juillet 2015.

Campagne de communication :

- Equidia : diffusion ciblée sur les grands rendez-vous sportifs,
- International : Bannières Web - 10 sites ciblés en Europe et Amérique du Nord.

## b) Opérations commerciales

Les ventes organisées par la SHF en 2015 se sont déroulées sur les sites suivants :

- le Mans : 98 chevaux présentés, 50 essais, 28 vendus. Clients en provenance d'Irlande, GB, Belgique, Italie, Corée,
- Mâcon : 48 chevaux présentés, 48 partants, 15 essais, 8 vendus. Beaucoup d'acheteurs mais pas assez de chevaux de qualité

Le soutien de la SHF aux ventes en région a concerné les opérations suivantes :

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| Les Herbiers (85)     | Février   |
| Nérac (47)            | Juin      |
| La Rochelle (17)      | Juillet   |
| St Lô NHS             | Août      |
| Lamballe (22)         | Septembre |
| Bordeaux (33)         | Septembre |
| La Gaubretière (85)   | Octobre   |
| Equita Ventes         | Octobre   |
| La Rochefoucauld (16) | Novembre  |

### 1.6.1 Catalogues Grandes Semaines 2015 : 640 chevaux et poneys référencés

### 1.6.2 Catalogues ANR 2015

|  |                    |           |
|--|--------------------|-----------|
| Salon de Dubaï – ACA                                 | Dubaï              | Mars      |
| Finale nationale ACA - Mâles et femelles de 2-3 ans  | Monpazier (24)     | Août      |
| Evènement Femelle 2 et 3 ans Selle Français          | Fontainebleau (77) | Septembre |
| Finale Elevage Anglo Arabe                           | Pompadour (19)     | Septembre |
| Championnat des Etalons Selle Français de 2 et 3 ans | Saint-Lô (50)      | Octobre   |
| Championnat Selle Français 3 ans Sport               | Lyon (69)          | Octobre   |
| Salon Equita'Lyon PFS                                | Lyon (69)          | Octobre   |

### 1.6.3 Catalogue Export (Appels d'offres ou produits d'appel)

En 2015, 22 catalogues ont été conçus pour des clients étrangers des associations membres ou partenaires de la SHF (ANR, ARE, adhérents CSCCF, UNIC, Conseils des Chevaux).

La SHF attendra le rapport de l'audit en cours sur l'organisation de la promotion de la filière à l'étranger pour définir ses actions à l'international en 2016.

## 1.7 Célébration du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la SHF

Le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la SHF a été célébré dans toutes les disciplines, sur toutes les Finales, à Fontainebleau, Pompadour, Saumur, Uzès, Compiègne, lors du Sologn'pony, à Equitalyon, et sur le CSI de Vichy. M. Yves Chauvin indique le souhait était que ces célébrations soient festives, ouvertes à toute la filière et surtout tournées vers l'avenir.

## II - Rapport financier

En l'absence de M. Franck Bruneel, Trésorier, M. Jacques Lavergnat présente le rapport financier 2015 et propose le budget 2016 tel qu'ils ont été approuvés par le Conseil d'administration.

### 2.1 Compte de résultat

#### Activité Valorisation et Elevage – Les produits

Le financement du Fonds Eperon (3 500 k€) est stable.

- 2 700 k€ pour le circuit de valorisation ;
- 800 k€ pour l'élevage.

Les produits sur engagements (3 892 k€) sont en baisse de 175 k€ (soit -4.3 % au regard des -5.4 % du nombre d'engagés en 2015 vs 2014).

#### Activité Valorisation et Elevage – Les charges

Les dotations versées (5 778 k€) sont en baisse de -19 k€ soit :

- -190 k€ de dotation distribuée (au regard des -5.4 % du nombre d'engagés sur 2015 vs 2014) ;
- +171 k€ d'affectation aux fonds dédiés.

Les droits et frais (1 558 k€) sont en hausse de 108 k€ dont :

- + 60 k€ de part organisateurs : hausse de la participation des organisateurs sur les engagements en CSO Cycle classique de +1€ pour les épreuves de 500 engagés et moins.

- -17 k€ frais de gestion FFE (au regard des -5.4 % du nombre d'engagés sur 2015 vs 2014).
- + 20 k€ frais Hotline France Cheval de Sport.
- + 15 k€ solde engagements 2014 reversé à Société Hippique d'Uzès en 2015.
- + 31 k récompenses concours renforcés (tapis et couvertures).

#### Autres produits

Le financement du Ministère de l'Agriculture (1 550 k€) est en hausse de 60 k€. La répartition est de :

- 1 025 k€ pour la valorisation ;
- 425 k€ pour l'élevage.

Les autres produits d'exploitation (509 k€) sont en baisse de 8 k€.

Ce poste est composé essentiellement la location des boxes, des espaces exposants et des partenaires de la Grande Semaine de Fontainebleau, des stages cavaliers, de refacturation aux ANR pour dépenses pour compte. Les autres subventions (283 k€) sont en hausse de 118 €k dont une augmentation significative du financement du Fonds Eperon sur projets filière.

Les cotisations (346 k€, +4 k€) correspondent à 6 923 adhésions en 2015.

#### Autres charges

Elles s'élèvent à 2 867 k€ soit une baisse de 63 k€.

#### Amortissements et provisions

Les reprises de provisions (475 k€) sont en hausse de 25 k€.

Les dotations aux amortissements (144 k€) sont en hausse de 85 k€.

Les dotations aux provisions (200 k€) sont en baisse 50 k€.

#### Résultat financier et exceptionnel

Les produits financiers (20 k€) sont en baisse de 28 k€.

Le résultat exceptionnel (- 64k€) inclut 69K€ de provisions clients

#### Résultat comptable

Le Résultat comptable avant IS est une perte de 34 k€.

Des provisions sont réintégrées fiscalement pour un montant de 112 k€.

L'impôt sur les Sociétés est de 18 k€.

Le n résultat comptable après IS de - 53 k€.

## 2.2 Bilan

#### L'actif

L'actif net immobilisé s'élève à 237 k€.

Les créances clients sont stables à 212 k€.

La trésorerie est de 2 914 k€ incluant 1 100K€ de dotation sur les concours d'élevage versée en janvier 2016.

Le total de l'actif est de 3 413K€.

#### Le passif

Les capitaux propres s'élèvent à 573 k€ dont le résultat de l'exercice, une perte de -53 k€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 772 k€.

Les dettes d'exploitations s'élèvent à 2 068K€ dont 1 100K€ de dotation élevage versée en janvier 2016.

Le total du passif est de 3 413K€.



### 2.3 Budget 2016

- Les financements du Fonds éperon sont maintenus au même niveau qu'en 2015 soit 3 500 k€.
- Les produits sur engagements (3 617 k€) sont en baisse de -274 k€ dont :
  - o Baisse de fréquentation – 5 % soit - 192 k€ ;
  - o Révision des tarifs des engagements sur les épreuves de formation CSO (Formations 1, 2 et 3 au tarif unique de 19 € vs 19€, 24€ et 29 € en 2015) :-82K€
- Les dotations versées sont en baisse de 127 k€ soit :
  - o Impact de la baisse de fréquentation -153 k€
  - o Finales d'Uzès : quote-part du report partiel des dotations des Finales 2014 annulées : +24K€.
- Les droits et frais sont en baisse de -23 k€ lié à la baisse de fréquentation du circuit.
- Le financement MAAF sur organisation de concours est maintenu au même niveau qu'en 2015.
- Les autres produits d'exploitation sont en hausse de 24 k€ dont :
- Les subventions FE sur projets sont maintenues au même niveau qu'en 2015. Il en est de même pour les cotisations.

#### Les autres charges sont en hausse de 292 k€ dont :

- Loyers et charges en hausse de 19 k€ pour des bureaux supplémentaires au siège et location bureaux en région pour les chargés de missions.
- Les honoraires : + 75 k€ dont honoraires juridiques et sur l'organisation de stages SHF.
- Les charges de presse et communication sont en hausse de 71 k€
- Les salaires et charges sont en hausse de 108 K€ et tiennent compte de l'embauche de 2 personnes à la communication.

Les reprises sur provisions sont de 551 k€ dont :

- 150 k€ sur provisions de provisions constituées
- 276 k€ de réaffectation de fonds dédié
- 45 k€ de dette prescrite (AFLD).

La dotation aux amortissements est en baisse de 65 k€ suite à la fin de l'amortissement du site FCS en 2015.

Le Budget 2016 est présenté à l'équilibre.

## III - Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux comptes M. Pascal Bouhris, successeur de M. Michel Bachette-Peyrade fait lecture de son rapport : « *Nous certifions que les comptes 2015 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ; ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'Association à la clôture de cet exercice. Nos travaux ont consisté à apprécier les vérifications spécifiques et les principes de rattachements et nous permettent de certifier sans réserve les comptes 2015.* »

## IV - Vote des résolutions

M. Yves Chauvin fait procéder au vote les résolutions suivantes :

#### Première résolution proposée :

- Approbation du rapport moral,
- Approbation des comptes 2015,
- Approbation du budget prévisionnel 2016 et du rapport général du Commissaire aux comptes ;
- Quitus donné au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2015

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Approbation du montant de la cotisation pour 2017 à 50€.  
Cette résolution est votée à l'unanimité.

Troisième résolution : Approbation de la modification du règlement intérieur

« **Modification Article 1 par Assemblée générale du 5 avril 2016 et application janvier 2017**

(...) Pour être rattaché à l'une de ces catégories, le membre sociétaire représentatif doit être soit naisseur, soit propriétaire, soit cavalier ou meneur de jeunes chevaux ou de poneys âgés de 0 à 6 ans dans l'année en cours ou pendant l'une des deux années civiles précédant l'adhésion.

Peuvent également être rattachés à la catégorie Naisseurs ou Propriétaires, un et un seul des mandataires sociaux des sociétés ou associations dont l'activité respecte les conditions exigées des personnes physiques.

Lorsqu'un sociétaire est susceptible d'être rattaché à plusieurs catégories, il fait connaître au moment de son inscription la catégorie à laquelle il entend être rattaché. Toutefois, une personne physique ne peut adhérer qu'une seule fois.

Un sociétaire peut être mineur ; il est alors représenté par son représentant légal.(...) »

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Projet de résolution :

« Pour qu'un cheval puisse participer aux activités organisées par la Société Hippique Française :

- Le propriétaire, personne physique ou mandataire représentant une personne morale, doit être membres de la Société Hippique Française,
- Le cavalier ou meneur doit être membres de la Société Hippique Française ».

Le niveau de cotisation pourra être déterminé en fonction des services rendus. Le Conseil d'administration devra faire une proposition sur les différents niveaux de cotisation.

Cette proposition est acceptée sous réserve de propositions du Conseil d'Administration.

## V – Réflexions Stratégiques 2016

M. Yves Chauvin détaille la mutation de la SHF en véritable Société mère qui continue à s'opérer par un renforcement de ces actions dans ses trois métiers que sont l'élevage, la valorisation et la commercialisation. Il annonce le lancement de nombreux projets.

### 5.1 Elevage

Le règlement des concours d'élevage, précédemment règlement IFCE devient le règlement de la SHF à partir 2016.

La réflexion sur la réforme de l'organisation des concours d'élevage doit être prolongée afin de rendre ces concours plus attractifs.

Un service d'expertise financière de la valeur des chevaux présentés est une piste à explorer.

Le site France Cheval de Sport, repris par la SHF fin 2014, va être réformé afin d'être plus convivial et adapté aux nouveaux besoins.

La Société Axiocode va développer une nouvelle version de cette application.

Axiocode va également développer le nouveau compte adhérent. Ce compte financier, permettra pour chaque adhérent, d'enregistrer sa cotisation, le versement des primes d'élevage et les divers services proposés par la SHF. L'objectif est d'étendre l'utilisation de ces comptes aux ANR et ARE.

Le Compte adhérent va amener la SHF à prolonger sa réflexion déjà engagée en 2015 sur une mutualisation des adhésions entre la SHF, les Associations nationales de races et les Associations régionales d'éleveurs.

Cette réflexion doit aboutir au cours de l'année 2016. Des réunions de travail en région vont être programmées, des propositions seront présentées aux Présidents des Associations régionales d'éleveurs et aux Présidents des Associations nationales de race.

Société Hippique Française

83/85 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris – tél. : 01 53 59 31 31 – fax : 01 53 59 31 30

site : [www.shf.eu](http://www.shf.eu) – email : [shf.services@shf.eu](mailto:shf.services@shf.eu)

Reconnue d'utilité publique



La réorganisation des grandes régions a commencé. A Bordeaux une réunion de travail a permis d'envisager un schéma de structuration de la Grande région Aquitaine-Limousin-Poitou Charente.

En 2015, le studbook SF a confirmé son souhait d'alléger le circuit de qualification à la Finale nationale des 4 ans pour les étalons approuvés qui ont donc déjà participé au circuit de testage à 3 ans.

Afin d'y répondre et d'assurer le développement de la jeune génétique, la Commission élevage et la Commission CSO de la SHF ont proposé un nouveau schéma pour ces étalons en réduisant leur participation à un minimum de 6 épreuves SHF avant la Finale, dont 2 épreuves CIR. Aucun résultat minimum sur ces épreuves n'est exigé.

Cette disposition sera applicable dès 2016.

## 5.2 Valorisation

Dans ce domaine les actions portent sur 4 axes :

- ⇒ L'amélioration des conditions techniques
- ⇒ Les mesures en faveur des utilisateurs
- ⇒ L'évolution du circuit de cycle classique de saut d'obstacles

### Amélioration des conditions techniques

En CCE, un programme d'audit national des terrains de concours va être lancé en lien avec France Complet afin que des sites d'excellence soient proposés sur tout le territoire national.

En Endurance, un projet de rénovation de la cour d'honneur du Haras d'Uzès où se tiennent les trottings des épreuves est lancé. Il est soutenu par la SHF auprès du Fonds Eperon.

Les villages d'exposants des Grandes semaines de Pompadour et Uzès vont être repensés avec une implication plus forte des équipes de la SHF. Ils devront être plus conviviaux et donner un prestige encore plus grand à ces événements.

### Mesures en faveur des utilisateurs

De nombreuses mesures ont été prises début 2016 pour faciliter l'utilisation des circuits et répondre aux demandes des socioprofessionnels :

- Le coût des engagements terrain a été limité à 20€
- Les passerelles entre les cycles libre et classique ont été facilitées
- En CSO Formation, les engagements ont été limités à 19€.
- L'enveloppe fixe de dotations du circuit jeunes poneys a été réévaluée de +50K€ (+28%) pour tenir compte de l'augmentation de la participation sur ce circuit.

### Réorganisation du circuit de CSO 4-6 ans

Les circuits de jeunes chevaux sont en pleine mutation au niveau français et européen.

Les concours d'entraînement d'hiver vont se développer et se structurer à l'image de ce que l'on peut déjà voir dans les pays de l'Europe du Nord où s'effectue une part importante du commerce.

L'accroissement du nombre de sites In-door pouvant recevoir ce type d'événement en France va favoriser cette tendance.

Les concours internationaux du sud de l'Europe se développent et attirent de plus en plus de cavaliers. Le CSI de Cagnes en est le dernier exemple. Ils proposent tous des épreuves pour 5 et 6 ans.

La SHF doit s'adapter et accompagner ces mutations.

L'année dernière, le circuit de formation d'hiver a été créé pour les chevaux de CSO. Même si son format doit être revu pour être plus attractif, il doit répondre à cette évolution.

Enfin, une réflexion doit être menée pour envisager deux niveaux de concours de cycle classique CSO.

- Des concours de proximité aux coûts d'organisation et de participation limités.
- Des concours régionaux labellisés sur lesquels des services complémentaires seront fournis par la SHF, dont la couverture et la diffusion d'images.

### 5.3 Commercialisation

La stratégie de support à la filière a besoin d'être clarifiée et réaffirmée.

Les conclusions du récent audit sur le rôle de l'UNIC souhaité conjointement avec M. Louis Romanet laissent la SHF sur une position de relatif statu quo. De nouveaux statuts doivent être élaborés et proposés.

Dans ce contexte, la SHF va continuer de mener les actions demandées par ses composantes, les ANR, les ARE et la Chambre syndicale des marchands.

Concrètement, en 2016, La SHF va apporter son aide aux déplacements des membres de la Chambre syndicale des marchands à l'international. Elle a considéré que les professionnels du commerce doivent être en première ligne pour promouvoir l'élevage des chevaux et poneys de sport français.

Le développement de SHF Market reste une priorité. Cet outil est devenu incontournable.

Les versions par studbook et par région ont été livrées fin 2015.

Des accès spécifiques pour les marchands et les associations sur opérations spécifiques vont être mis en place.

La visibilité des « vendeurs professionnels » va être renforcée.

Le Site SHF Market doit rentrer dans notre politique de services proposée à nos adhérents. Cette stratégie doit être développée.

### 5.4 Communication

La communication est un des axes stratégiques de développement de la SHF. Elle doit être menée au profit de l'ensemble de la filière et de ses éleveurs.

Un pôle Communication a été créé, placé sous la responsabilité de Cécile Lathelize.

Deux nouvelles personnes ont été embauchées.

Julien Chotubiec est un professionnel de la création multimédia (print, photo, vidéo). Sa connaissance dans les nouvelles technologies de la communication est un apport essentiel.

Benjamin Tourtin, est journaliste, ancien pigiste pour Grand prix et d'autres publications. Il nous apportera ses compétences de responsable éditorial.

De nombreux projets sont en cours ou à mener :

- Refonte du site institutionnel shf.eu
- Refonte des outils d'information dont shf.info
- Redéfinition de visuels, de la présence de la SHF dans les médias.
- Renforcement de la communication sur les actions de la filière

Par ailleurs, les efforts de la SHF vont se concentrer sur la couverture vidéo et la diffusion des concours jeunes chevaux.

Dans le prolongement des actions de captation photo et vidéo initiées en 2015 sur le concours et épreuves d'élevage, les 10 principaux concours de CSO de 4-6 ans du printemps vont être filmés et retransmis en direct sur Canal SHF.

Cette action doit permettre une meilleure mise en valeur de l'ensemble des jeunes chevaux du circuit de qualification sans attendre les CIR et les Finales nationales.

Par ailleurs, des discussions sont en cours pour définir le meilleur schéma permettant d'assurer la promotion des jeunes chevaux et de leurs parcours sur internet.

La création d'une structure spécifique dédiée à la production d'images, montée en partenariat avec la Société Wan Vidéo est à l'étude.

Cette structure permettra d'alimenter en images différents canaux de diffusion comme par exemple Equidia.

Les évolutions technologiques actuelles vont obliger la SHF à faire évoluer ses circuits pour une médiatisation plus importante.

## 5.5 Organisation interne

Face à ces mutations, l'organisation interne de la SHF évolue.

Quatre pôles viennent d'être créés, placés sous la direction de Guillaume de Thoré :

- Un pôle fonctions support,
- Un pôle élevage et valorisation,
- Un pôle communication et commercialisation,
- Enfin, un pôle région.

## 5.6 Sources de financement

Pour accompagner tous ces projets, les démarches pour accroître les sources de financement continueront. De nouveaux schémas de recettes vont être étudiés.

Une prochaine rencontre est prévue avec le nouveau Président du Fonds Eperon pour réétudier les modalités de son fonctionnement qui ne semblent pas optimales.

Enfin, la demande de soutien auprès des tutelles doit être maintenue.

M. Yves Chauvin conclue en reprenant les quelques mots qu'il avait prononcé dans son intervention lors des festivités du 150<sup>ème</sup> anniversaire :

*« Pour faire face aux cent cinquante prochaines années qui l'attendent, la SHF doit continuer son évolution, s'enrichir de toutes les compétences, professionnaliser son organisation, apporter tous les services nécessaires à la réussite de la filière.*

*C'est le challenge qui nous attend.*

*Cette réussite ne pourra se réaliser qu'avec vous, socio professionnels du cheval de sport, unis au sein de votre Société mère SHF pour faire face aux défis de demain.*

*Vous nous avez mandatés pour cela. Nous continuerons à nous y employer avec force ».*

## VI – Interventions des personnalités invitées

M. donne ensuite la parole aux personnalités invitées :

M. Christian Vanier, Directeur Général de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation présente les actions de soutien de l'IFCE en faveur de la filière.

Il rappelle la mise à disposition de 3 techniciens en région placés sous la responsabilité de la SHF.

Il précise la collaboration de l'IFCE et de la SHF dans le projet SOGEN, programme de phénotypage sur l'ensemble des concours de la Société Hippique Française.

Il mentionne la mise en place du Comité Filière réunissant largement tous les acteurs de la filière.

M. Stéphane Le Den, Chef du Bureau du Cheval au Ministère de l'Agriculture rappelle que La SHF est devenue Société Mère pour fédérer et rassembler l'ensemble des acteurs de la filière élevage des chevaux et poneys de sport dans un projet commun. Par ailleurs elle est devenue l'interlocuteur privilégié du Ministère dans les dossiers transversaux de la filière équine.

Il indique que l'année 2015 a été marquée par la volonté de la Communauté Européenne d'harmoniser les textes régissant tous les secteurs de la production animale. Il détaille le schéma d'agrément en cours des Organismes de Sélection et les Organismes de Contrôle de Performances qui s'inscrit dans ce cadre européen.

Il précise que l'une des spécificités de la filière équine est l'absence d'interprofession permettant de lever des cotisations dites volontaires pour financer des actions d'intérêt commun. La filière équine ne dispose pas de cet outil mais d'une structuration ancienne (1865 pour la SHF) qui doit se renouveler afin de pérenniser ses financements.

Il indique que les réflexions collectives de toute la filière sont menées au sein du nouveau Comité filière. Elles portent sur la valorisation, la commercialisation, le bien-être du cheval, la TVA...

Il ajoute que le Ministère souhaite maintenir un financement dédié aux épreuves du circuit de la SHF et sera à ses côtés pour travailler sur toutes les questions relevant de son périmètre

M. Pascal Bioulac, Président du groupe cheval du COPA-COGECA explique le rôle de cette structure européenne.

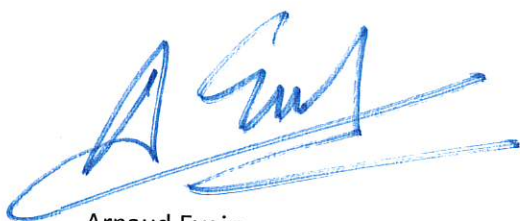
Le COPA-COGECA est le regroupement des organisations professionnelles agricoles au niveau européen. Il se compose d'une soixantaine d'organisations issues des pays de l'UE dont le but est de défendre un modèle d'agriculture multifonctionnelle et durable. La France y est notamment représentée par la

## VII – Questions diverses

Répondant à une question sur le cadre juridique des Organismes de Sélection et des Organismes de Contrôle de performance, M. Stéphane Le Den précise les décrets à paraître fixant les critères d'agrément.

Répondant à une question sur le circuit d'hiver de Saut d'obstacles, M. Yves Chauvin indique que l'organisation de ces épreuves nouvelles va être revue en Commission technique.

Monsieur Chauvin constatant que les différents points de l'ordre du jour étaient épuisés, et qu'aucune autre question n'était posée, déclare d'Assemblée Générale 2016 close.



Arnaud Evain  
Secrétaire du Bureau de l'AG

A Paris, le 5 avril 2016



Yves Chauvin  
Président du Bureau de l'AG